

La Lettre

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • mai 2013 - n° 88

d' ACCOMPLIR

Poste du Louvre : la métamorphose

Actuellement, la Poste du Louvre représente près de 34 000 m² de surfaces de plancher. L'activité postale occupe environ un tiers du bâtiment, soit 11 000 m² consacrés au tri postal, au transbord (le fait de mettre le courrier dans des casiers et des chariots puis des véhicules pour le transporter), au restaurant du personnel, au bureau de poste, au Carré Pro (bureau de poste pour les professionnels), au Cityssimo (espace de réception de colis), aux boîtes postales.

L'activité de tri industriel a été délocalisée en banlieue depuis un certain temps. L'activité de tri manuel est maintenue. Elle dessert les 4 premiers arrondissements et représente la plus grande plateforme de distribution du courrier de France. Le bureau de poste est également

le plus grand de France.

Le projet de restructuration maintient l'activité postale sur une surface d'environ 11.000 m² consacrés aux fonctions postales déjà citées, auxquelles s'ajoutera l'activité colis,



qui avait été délocalisée : il est prévu de la rapatrier dans le bâtiment, car le système actuel oblige à faire venir beaucoup de camions pour desservir les différents bureaux de poste du centre de Paris. L'idée est de faire venir de manière plus groupée les colis avec des gros camions, puis de les acheminer avec des véhicules non polluants vers les différents points de distribution.

L'accès au public au bureau de poste côté rue du Louvre restera ouvert 24/24 (en fait, 22h30/24 pour assurer le ménage). Le passage Gutenberg entre la rue du Louvre et la rue Jean-Jacques Rousseau devrait être rouvert au public. La rampe qui permet aux voitures des postiers d'accéder au parking du 1^{er} étage sera démolie et des discussions sont en cours pour supprimer, à terme, le petit bâtiment de brique qui appartient à France Télécom. Des passages permettront de traverser le bâtiment depuis la rue du Louvre, la rue Etienne Marcel, la rue Jean-Jacques Rousseau et le passage Gutenberg et d'accéder à la place intérieure, non couverte.

Les travaux doivent permettre non seulement de moderniser l'ensemble

Vide-greniers de la rue du Colonel Driant

Notre prochain vide-greniers aura lieu dans la rue du Colonel Driant et sur la place des Deux Ecus le **samedi 8 juin 2013 de 9h30 à 18h30**. Ce vide-greniers sera réservé aux habitants des 4 premiers arrondissements de Paris et interdit aux professionnels. Inscriptions le **samedi 1er juin de 10h à 12h** sur la place des Deux Ecus (sous une tente en cas de pluie), sur présentation des photocopies (obligatoires) de la pièce d'identité et du justificatif de domicile. Le tarif est de 15 € pour 2,50 m linéaires. Aucune inscription par téléphone ni par mail, merci de votre compréhension !

Art en 1^{er} : journée portes ouvertes



Les 1^{er} et 2 juin, de 14h à 19h, treize artistes du 1^{er} arrondissement vous ouvrent leurs ateliers. Vous trouverez le plan et les adresses à la mairie du 1^{er} et, pendant la manifestation, à la pointe Saint-Eustache (angle Rambuteau / Montmartre). Cette manifestation est organisée par le groupe de travail « Art en Premier » du conseil de quartier des Halles, avec l'aide de la mairie du 1^{er} et de l'église Saint-Eustache. Bravo les artistes !
Contact :
gtculturel-cdqleshalles@hotmail.fr.

des activités postales mais d'accueillir d'autres activités qui permettront de renforcer l'intégration du bâtiment dans le quartier en lui apportant de nouveaux équipements et services.

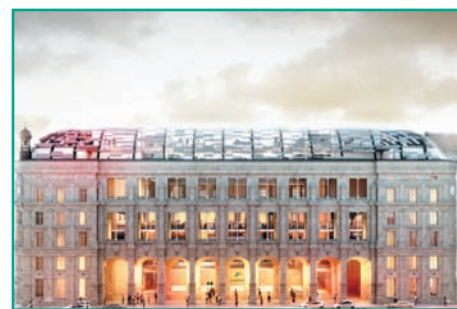
Une très bonne idée : le projet prévoit l'installation, côté rue Jean-Jacques Rousseau, d'un commissariat de police d'environ 2 200 m², qui regroupera les activités réparties entre les postes Lescot / Louvre / Bons enfants et une partie de ce qui est place du marché St Honoré. Une rampe permettant de garer les véhicules de police au sous-sol sera accessible côté Jean-Jacques Rousseau. Juste à côté, au rez-de-chaussée, il y aura une halte-garderie d'une trentaine de berceaux ainsi qu'un espace de coworking couplé à un café et destiné notamment aux étudiants, d'environ 300 m².

Du côté Etienne Marcel, les arcades qui sont bloquées par des grilles accueilleront des commerces ; les grilles seront remplacées et ● ● ●

La Lettre d'ACCOMPLIR

●●● seront ouvertes en journée ; cette longue façade sera ainsi animée. Il y aura également des commerces autour de la place intérieure, avec notamment des cafés et restaurants. Au total, 2 000 m² de commerces sont prévus. A l'angle Etienne Marcel / Jean-Jacques Rousseau, les anciens logements de fonction vont être rénovés et redistribués pour accueillir 17 logements sociaux sur

environ 1 200 m². Dans les étages, outre les activités de la poste, il y aura 10 000 m² de bureaux, et tout en haut un hôtel restaurant 4 étoiles d'environ 80 chambres (6 000 m²). L'ancien toit du bâtiment a brûlé en 1975. En conformité avec le PLU, le projet propose une sorte de « pergola énergétique » qui portera des panneaux solaires, mais il n'est pas exclu que la Poste, en concertation avec la Ville, demande une révision du PLU pour pouvoir construire un vrai toit. Pour le moment,



il est prévu de végétaliser en partie la terrasse et d'en rendre une petite partie accessible au public client du restaurant de l'hôtel, avec éventuellement une terrasse de café l'été.

Le jardin d'aventure est apprécié

Le jardin d'aventure connaît une fréquentation en hausse et les enfants semblent l'apprécier de plus en plus : 3500 visiteurs au mois d'avril ! Le bouche à oreille fait petit à petit son effet et il faut espérer qu'il sera bientôt aussi fréquenté que l'était le Jardin Lalanne. On continue bien sûr à regretter que ce jardin soit moins végétalisé que le jardin Lalanne, qu'il n'y ait pratiquement pas d'eau, qu'il soit beaucoup moins paysagé et poétique, qu'il n'y ait pas d'endroits pour se cacher ou pour rêver. Mais en tant que terrain de jeu « de base », c'est quand même un espace appréciable pour les enfants.

Quelques améliorations pourraient toutefois encore lui être apportées. En cas d'averse, l'auvent de toile est loin d'être suffisant pour abriter les enfants : tout est mouillé et toute activité est impossible. Du coup, dès qu'il y a une menace de pluie, les animateurs sont enclins à ne pas accueillir les enfants pour éviter qu'ils se mouillent. Il faudrait installer au-dessus de l'amphithéâtre une couverture nettement plus grande, éventuellement amovible, pour pouvoir occuper les enfants avec des petits jeux jusqu'à ce que la pluie s'arrête. C'est le rôle que jouait la salle située sous le volcan dans l'ancien jardin Lalanne. Par ailleurs, l'insuffisante hauteur des

barrières constitue un problème majeur. Comme nous l'avons signalé il y a déjà longtemps, les barrières choisies par l'architecte Mangin sont élégantes mais pas du tout appropriées pour la



clôture du jardin d'aventure. Elles sont trop basses, trop faciles à escalader et présentent un risque de « coincement » de tête. Pour cette raison, certaines ont été doublées de grillage, ce qui rend l'escalade moins facile mais n'empêche pas réellement les enfants de sortir. Surtout, cela n'empêche absolument pas les adultes d'entrer, et les enfants ne sont donc pas en sécurité. Jusqu'ici, du fait des palissades de chantier, seul un petit linéaire de barrières était accessible, entre le jardin d'aventures et le jardin des petits. Certains parents n'hésitent d'ailleurs pas à faire passer des enfants par dessus les barrières, soit pour les faire entrer dans le jardin, soit pour les en faire ressortir. Avec la fin du chantier de la partie ouest du jardin,

prévue fin 2013, les palissades vont être enlevées et le linéaire de barrières accessibles sera très important. Les animateurs ne pourront pas avoir l'œil partout et nos enfants ne seront pas vraiment en sécurité. C'est pourquoi nous demandons que, comme dans l'ancien jardin Lalanne, les barrières soient nettement relevées, à 1,80 m ou même à 2 m. Le succès du jardin en dépendra, car les parents n'y mettront pas leurs enfants s'ils ont l'impression que ces derniers peuvent se sauver ou, pire, être enlevés.

Concernant les heures d'ouverture, nous apprécions beaucoup que les parents puissent désormais accéder au jardin une matinée par semaine. Le samedi de 10h à 13h, l'accès est libre, les gardiens sont présents et les enfants jouent sous la responsabilité de leurs parents. Mais du coup, certains parents commencent à regretter de ne pas pouvoir déposer leurs enfants pendant qu'ils font leurs courses le samedi matin car les animateurs sont absents. Par ailleurs, le jardin reste fermé le dimanche matin, alors que beaucoup de parents et d'enfants seraient disponibles sur ce créneau pour venir y jouer ensemble. Une suggestion : prévoir l'accès des parents plutôt le dimanche matin, en présence des gardiens, et remettre un fonctionnement normal le samedi matin, avec présence des animateurs ?

Le futur kiosque à musique des Halles

Dans le cadre du projet de rénovation des Halles, il est prévu de créer un kiosque à musique qui sera situé sur le parvis de la Canopée, à

proximité de la rue Berger. Ce kiosque ne sera pas construit avant 2015 car l'emplacement est occupé pour l'instant par la cité de chantier.

Nous avons obtenu que ce délai soit mis à profit pour organiser une concertation sur la conception et la gestion de ce kiosque. Il faut en ●●●

● ● ● effet veiller à ce que ce soit vraiment un « plus » pour notre quartier et non une source de nuisances.

Nous souhaiterions que ce soit un espace modulable et innovant pouvant accueillir aussi bien du théâtre de rue que de la musique classique, du hip-hop ou encore du théâtre de marionnettes, de façon à attirer des publics variés et à favoriser une mixité sociale, culturelle et générationnelle ; de façon aussi, à ne pas donner toute la place à des spectacles sonorisés. Comme il sera situé à proximité de la rue Berger, il devra de toute façon exclure les groupes de percussion et être doté d'une sonorisation bridée de façon à respecter les seuils maximum autorisés par la Préfecture de police à proximité des immeubles.

Sur le plan architectural, il devra respecter certaines contraintes : sa taille et son poids sont déterminés par son implantation sur la dalle du centre commercial et il faudra qu'il s'insère de façon satisfaisante dans son environnement. Il devra aussi respecter les contraintes de sécurité. Enfin, il faudra réfléchir à son mode de gestion et à la façon dont il sera fermé la nuit.

Nous avons obtenu le principe de trois réunions de concertation. La première aura lieu au mois de juin, avec les membres du comité de suivi du chantier et des représentants de quelques-uns des futurs utilisateurs potentiels



locaux du kiosque : le conservatoire de musique, le centre d'animation des Halles, le centre Cerise, le Théâtre de la marionnette à Paris, l'association Chandanse des Sourds. Nous avons obtenu aussi que soient invitées deux mamans du quartier, pour appuyer l'idée que le futur kiosque puisse accueillir des spectacles pour enfants. D'une part, ces spectacles pourront compenser un peu la perte du manège qui se trouvait à peu près à cet endroit. D'autre part, nous sommes convaincus que plus on renforcera la présence des

La Lettre d'ACCOMPLIR

familles dans le jardin des Halles, plus on combattra la réputation d'insécurité de ce site.

Cette première réunion est destinée à établir une ébauche de cahier des charges du kiosque en fonction des attentes des futurs usagers. Nous allons proposer ensuite que deux réunions publiques soient organisées à la rentrée, la première pour soumettre cette ébauche aux habitants et recueillir leurs suggestions, la deuxième pour leur présenter les modifications qui auront pu être apportées et leur expliquer les éventuels arbitrages qui auront été effectués.

Le cahier des charges pourra alors être confié à l'architecte. Quand il aura terminé son travail, nous demanderons une nouvelle réunion de concertation pour qu'il puisse présenter son projet et recueillir éventuellement d'ultimes suggestions. Si cette feuille de route est respectée, il y aura au moins un équipement aux Halles pour lequel la concertation se sera déroulée dans le bon ordre !

Canopée : une bibliothèque pour les enfants !

Nous n'avons pas encore obtenu la reprise d'une concertation sur la future bibliothèque de la Canopée. Nous avons, en revanche, appris que le directeur a été nommé : il s'appelle Romain Gaillard et il est déjà entouré d'une dizaine de personnes qui travaillent sur le projet.

Nous aimerions les rencontrer d'urgence, en présence du nouvel adjoint à la culture Bruno Julliard, pour leur réaffirmer notre volonté de retrouver au minimum le même volume de livres pour les enfants que dans l'ancienne bibliothèque La Fontaine, et de retrouver un lieu spacieux, calme, éclairé à la lumière naturelle, avec un mobilier adapté et accueillant, qui permette l'apprentissage ou la pratique de la lecture dans de bonnes conditions. Selon l'enquête PIRLS (*Progress in International Reading Literacy Study*) réalisée en 2011 par l'IEA (association internationale pour l'évaluation des compétences

scolaires) et destinée à mesurer les performances des élèves de 10 ans en matière de lecture, la France arrive en 19^e position sur 23 pays européens ! Le chiffre catastrophique de 10 à 15 % des élèves ne sachant pas lire à l'entrée en 6^e est couramment avancé. Les bibliothèques ont un rôle précieux à jouer pour aider les tout-petits et les enfants à prendre goût à la lecture. Encore faudrait-il que ce soit dans un environnement approprié. Or, d'après ce que nous avons lu dans la presse sur la future bibliothèque de la Canopée, elle accueillera aussi bien des enfants que des adultes et des jeunes de la « génération Y », et les espaces « chauds » (c'est-à-dire animés) ne seront pas séparés des espaces « froids » (c'est-à-dire calmes...), ce qui peut faire craindre qu'il y ait du bruit partout.

Une bibliothèque destinée à favoriser la pratique de la lecture devrait être un havre de paix, loin

du bruit et de l'agitation. Même les cyber-cafés sont des lieux relativement tranquilles. Pourquoi nos enfants, au terme de plusieurs années de chantier, devraient-ils être privés du cadre accueillant qui leur était offert par la bibliothèque La Fontaine ?

Autre source d'inquiétude : des rumeurs persistantes courent sur le fait que la bibliothèque du Louvre (dans la mairie du 1^{er}) serait menacée de fermeture. Nous souhaitons pouvoir interroger au plus vite Bruno Julliard sur toutes ces questions.



Bientôt un seul maire pour 4 arrondissements ?

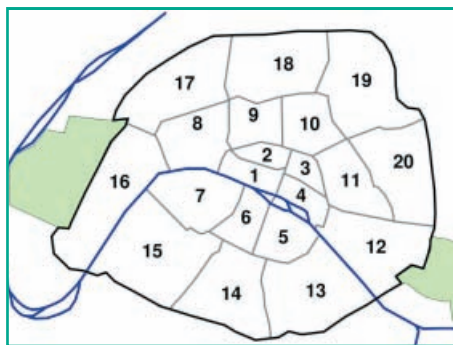
À la suite d'un recours lancé par des députés UMP, le Conseil constitutionnel a annulé une loi récente qui modifiait la répartition des 163 conseillers de Paris entre les vingt arrondissements.

En moyenne, on compte 1 conseiller de Paris pour 14 000 habitants. Le 1er et le 2e arrondissements en avaient 3 jusqu'ici, alors qu'ils ne comptent respectivement que 17 500 et 22 500 habitants. Le Conseil constitutionnel a estimé qu'ils ne pouvaient en avoir qu'un chacun, et que le 4e arrondissement, qui comprend 28 500 habitants, ne devait en avoir que 2. Mais, par ailleurs, la loi exige que chaque arrondissement compte au moins 2 conseillers.

C'est pourquoi, d'après Le Canard enchaîné du 22 mai 2013, le ministre de l'Intérieur s'apprêterait à créer, comme à Marseille, une « mairie de secteur » qui recouvrirait les 4 premiers arrondissements de Paris et se verrait

affecter 7 conseillers de Paris, avec un seul maire pour l'ensemble.

Cela aurait plusieurs avantages : respecter l'équité dans la représentation des Parisiens, rééquilibrer le poids respectifs des arrondissements (le 15e arrondissement compte 239 000 habitants !), réaliser des économies d'échelle, faire mieux prendre en



compte les besoins et les spécificités du centre de Paris grâce à un secteur central qui « pèserait » davantage que les quatre arrondissements séparés.

La décision devrait être prise très rapidement, probablement au mois de

Chanter avec les Bachiques Bouzouks

Créée en 1995 dans le quartier des Halles, la chorale de rue des Bachiques Bouzouks fêtera bientôt ses 20 ans d'existence. Depuis le lancement du chantier, les « BB » ne peuvent plus se produire dans le jardin mais on les voit parfois à la Pointe Saint-Eustache, en hiver.



Le reste du temps, ils se retrouvent dans divers kiosques des jardins

parisiens. Le principe est simple : les "Piliers" des Bachiques Bouzouks, qui comprennent 3 musiciens (une accordéoniste, un banjoïste, un contrebassiste) et 8 chanteurs, prêtent des livrets de paroles à tous ceux qui viennent au rendez-vous ou qui passent par là et ont envie de pousser la chansonnette. Vous pourrez les retrouver aux Halles le jour de la fête de la musique : le vendredi 21 juin, de 21h à minuit, ils se produiront sur le parvis de Saint-Eustache, côté rue du Jour. C'est entièrement gratuit et ouvert à tous, même ceux qui ne sont pas tout à fait sûrs de chanter juste : les timides sont portés par le nombre et repartent tout heureux d'avoir découvert le bonheur de chanter ensemble.

La Lettre d'ACCOMPLIR

juin, car les élections municipales sont prévues pour mars 2014. Il y a donc urgence à savoir si nous aurons quatre listes distinctes ou une seule pour les quatre arrondissements.

Vide-greniers de la Mairie du 2e



La Mairie du 2e nous confie à nouveau cette année la gestion de son vide-greniers, qui aura lieu les **14 et 15 septembre 2013** sur la rue de la Banque, la place de la Bourse et la place des Petits Pères. Les plans et les bulletins d'inscription sont disponibles sur notre site, à la page « agenda ». Les séances d'inscription auront lieu les **jeudi 13 juin, 20 juin, 5 septembre et 12 septembre de 17h à 19h30, et le samedi 7 septembre de 10h à 12h**, dans le hall de la mairie du 2e. Le tarif est de 20 € par stand et par jour, pour 3 mètres linéaires. Gratuit pour les enfants dans la cour de la Mairie. Photocopies recto/verso de votre carte d'identité et de votre justificatif de domicile obligatoires pour l'inscription, qui est réservée aux habitants des 1er et 2e arrondissements. Aucune inscription par téléphone ni par mail, merci de votre compréhension !

Abonnez-vous gratuitement à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.